

# Le *Védranais*

**LES BRÈVES des  
services techniques**

**CULTURE :  
Festival Rire  
en Botté**

**AGGLO : Tickets  
commerçants**



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

Voilà deux années consécutives que l'attractivité de la ville de Plédran est mise à l'honneur. Il y a tout lieu de s'en réjouir, car c'est le fruit d'un travail collectif depuis quasiment 20 ans. Non seulement la population de Plédran ne cesse d'augmenter mais les habitants s'y sentent bien et y restent ! « *Il y a tout ici, le bois et la salle culturelle, ce n'est pas loin de Saint-Brieuc et la RN 12 est à moins de 10 minutes* ». Voilà ce que nous disent les nouveaux habitants que la municipalité accueille chaque année en mairie.

Depuis 20 ans, la commune s'agrandit sur un rythme d'environ 35 nouveaux logements neufs qui sont construits, chaque année et de façon constante, soutenu aussi par les opérations de vente de terrains constructibles avant l'approbation du PLU en 2018. Je suis convaincu que les équipements successifs, dont le dernier en date le nouveau restaurant scolaire, contribuent aussi à convaincre les parents de faire grandir leurs enfants à Plédran. Et j'ajouterais que ce dynamisme, on le doit aussi à vous et aux associations qui, en temps normal, participent amplement à cette vitalité.

Mais cette attractivité n'est pas sans conséquence sur nos capacités d'accueil aujourd'hui en tension. Nous devons donc freiner la création de nouveaux lotissements communaux. Ce qui était vrai il y a 20 ans, n'est plus vrai aujourd'hui. En voici au moins 2 raisons :

Premièrement, la région Bretagne, à travers le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) impose l'objectif ambitieux du « zéro artificialisation nette », afin de ne plus puiser dans les ressources foncières agricoles pour construire de nouveaux lotissements. Comme tous les acteurs locaux dont les bailleurs sociaux, il nous faut revoir notre copie. Ce temps d'adaptation est donc le bienvenu. L'exonération de l'article 55 de la loi SRU depuis 2017, nous protège d'éventuelles pénalités en cas de non atteinte de nos objectifs de création de logements sociaux. L'air du temps n'est plus à la création effrénée de lotissements, à coup de datations, mais plutôt de prendre soin de notre environnement. D'ailleurs l'Etat a reconnu notre travail car notre Ville est lauréate d'un appel à projet pour la création d'un atlas de la biodiversité communale. Nous en sommes très fiers ! Ce travail est le point de départ d'une étude foncière pour les 20 ans à venir afin d'avoir une vision globale de Plédran et non au coup par coup.

Deuxièmement, le PLH de Saint-Brieuc Armor Agglomération soutient aussi bien les collectivités que les propriétaires privés dans l'incitation à recourir aux aides financières pour rénover leurs biens d'habitation. Espérons que les propriétaires de logements vacants sauteront sur cette occasion afin de construire la Ville sur la Ville, et ainsi éviter de grignoter les terres nourricières de nos agriculteurs.

Vous l'avez compris, ce laps de temps nous permet aussi de lancer les études d'amélioration de nos structures publiques, en fonction de nos capacités financières. Et nous compterons sur vous pour que ces projets vous ressemblent et soient adaptés à vos besoins. Vivement que nous puissions organiser ces réunions, dans un contexte sanitaire serein.

Notre ambition n'est pas d'être tous les ans en haut de l'affiche des progressions de population, mais bien de créer les meilleures conditions pour que chacun d'entre vous trouve sa place et se sente bien à Plédran. C'est l'engagement que je formule depuis 2014, sans y déroger.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire,  
Stéphane Briend

**LE PLÉDRANAIS** : Diffusion 3 250 exemplaires

**Directeur de publication** : Stéphane BRIEND

**Membres de la Commission Communication** :

Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud, Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

**Maquette & Rédaction** : Lydie LE GLATIN (référente mairie)  
Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

**Réalisation et Impression** :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

**Crédits photos** :

Mairie de Plédran, Associations, Joël MORIN, Laurence BARBE BOULARD (photo de couverture)

**Régie publicitaire** : Communicolor Plédran

**Distribution** : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh  
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

**ABONNEMENT pour les non Plédranais** :

18,90€ pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

## DÉLAIS REMISE DES ARTICLES



en mairie ou par courriel : [mairie@pledran.bzh](mailto:mairie@pledran.bzh)

**Plédranais de mars 2021**

au plus tard le **mercredi 17 février**  
dernier délai. *Distribution à partir du 16 mars*

**Plédranais d'avril 2021**

au plus tard le **mercredi 24 mars**  
dernier délai. *Distribution à partir du 20 avril*

**RAPPEL** : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié**. Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

## Conseil municipal du 26 janvier 2021

### ADMINISTRATION GENERALE

■ **PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION (rapport 2017-2019)** rapport disponible sur le site : [saintbrieuc-armor-agglo.bzh](http://saintbrieuc-armor-agglo.bzh).

### URBANISME

■ **DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ABRI A ANIMAUX ET D'UNE CLOTURE – ECO PATURAGE ALLEE DES ALBATROS**

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable pour la construction d'un abri à moutons et la mise en place d'une clôture au niveau de l'espace vert existant allée des Albatros.

*Vote à l'unanimité*

■ **DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ABRI A ANIMAUX ET D'UNE CLOTURE – ECO PATURAGE RUE JACQUES PREVERT**

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une déclaration préalable pour la construction d'un abri à moutons et la mise en place d'une clôture au niveau de l'espace vert existant rue Jacques Prévert.

*Vote à l'unanimité*

### DEVELOPPEMENT DURABLE

■ **LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : PRISE EN CHARGE DE LA DESTRUCTION DE NID CHEZ LES PROPRIETAIRES PRIVES**

Le Conseil Municipal a autorisé la prise en charge totale du montant de la prestation de destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers sur le territoire communal, a dit que cette prise en charge est conditionnée au fait que la commune ait identifié le nid de frelons asiatiques après accord des services techniques qui mandateront l'entreprise, a autorisé le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

*Vote à l'unanimité*

### TRAVAUX

■ **CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET D'UNE UNITE DE PRODUCTION CULINAIRE : HONORAIRES SUPPLEMENTAIRES SUITE A L'EXTENSION DE CHANTIER DUE A LA COVID**

Le Conseil Municipal a décidé de valider les honoraires supplémentaires à hauteur de 10 000€ HT.

*Vote à l'unanimité*

■ **DEMANDE DE SUBVENTION A LA FEDERATION DE FOOTBALL FRANÇAISE**

Le Conseil Municipal a décidé de solliciter la FFF, pour la création de vestiaires

sportifs supplémentaires, pour l'obtention d'une subvention au taux le plus large possible à savoir 20% des travaux plafonnés à 20 000€.

*Vote à l'unanimité*

■ **CONSTRUCTION VESTIAIRES SPORTIFS : VALIDATION DE L'APD**

Le Conseil Municipal a décidé de valider l'APD Avant-Projet Définitif présenté par la maîtrise d'œuvre, a autorisé M. le Maire à solliciter toute aide de financement auprès des partenaires (Etat, Région...).

*Vote à l'unanimité*

■ **OCCUPATION DOMAINE DEPARTEMENTAL**

Le Conseil Municipal a approuvé le projet d'aménagement, a autorisé le maire à signer avec le Département la convention d'occupation du domaine public routier départemental.

*Vote à l'unanimité*

■ **ECLAIRAGE RUE DES ECOLES - PHASE 2**

Le Conseil Municipal approuve le projet de rénovation de la phase 2 de la rue des écoles présenté par le Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimé à 5460€ (coût total majoré de 8% de frais de maîtrise d'ingénierie).

*Vote à l'unanimité*

## INFOS HORAIRES

**Nous demandons de privilégier la prise de rdv avant de venir en mairie.**

• **Mairie** : Tél. 02 96 64 34 20 Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30.

Samedi (permanence) : 9h-12h.

• **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi

• **Horizon** : Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-18h - Permanence téléphonique uniquement, salle fermée jusqu'à nouvel ordre. Tél. 02 96 64 30 30

• **Médiathèque** : lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h et samedi : 10h- 12h et 14h-17h. Tél. 02 96 64 35 35

• **CCAS** : Tél. 02 96 64 34 22. lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 11h

**Permanence de Mme le Moual** : mercredis après-midi de 14h à 17h, *sur rendez-vous uniquement*

• **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération** : Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00  
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.

• **Police Municipale** : Permanence tous les matins de 11h à 12h. Tél. 02 96 64 34 25



## FÉVRIER 2021

### Permis de construire

- M. et Mme LEYZOUR & NEVE, Rue de la Ville Née, Construction d'une maison individuelle et d'un garage détaché de l'habitation
- Mme DUVAL Corinne, 8 rue du Bois, Extension d'une maison individuelle
- M. et Mme BOINET, 15 rue des Bruyères, Construction d'un garage
- M. MORVAN Sébastien, 13 rue de l'Orchidée, Construction d'une maison individuelle
- M. et Mme HERVE Jean-François, 5 rue Launay Prével, Extension d'une maison individuelle

### Déclarations préalables

- M. et Mme BAUDET Jean-François, 4 rue Bel Orient, Construction d'un abri de jardin
- M. TORCHARD Jean-Yves, 10 rue de l'Eglise, Modification des façades : remplacement des menuiseries existantes de l'étage, création de portes-

fenêtres un vantail en remplacement de la porte d'entrée par une porte-vitrée

- M. COLLIN Fabrice, 5 bis rue des lilas, Clôture
- M. et Mme LE LEFF Jean-Marie, 11 rue Abbé Thomas, Clôture
- Mme POISSON Elodie, 32 Lingoyet, Transformation du garage en verrière
- M. TILLY Jean-Pierre, 14 lieu-dit Launay Prével, Modification de façade : ouverture d'une porte de service et remplacement du portail par des agglos avec 1 fenêtre sur garage existant
- M. LE NORMAND Jean-Jacques, 6 rue des Bleuets, Remplacement de l'ancien grillage par panneaux grillagés avec lamelles occultantes
- M. BERSNARD Frédéric, 6 rue de Champagne, Construction d'un garage
- M. et Mme GARCIA / DREANO, 51 lieu-dit Couélan, Extension d'une maison individuelle par surélévation du bâtiment existant
- M. Christopher CHAUVIN, 10 rue du Vieux Bel air, Construction d'un préau

## Etat Civil

### Naissances

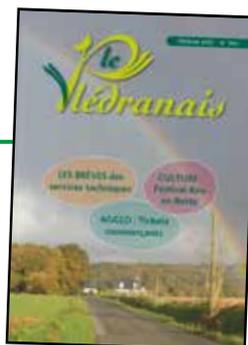
- LE BAIL Jean, 4 impasse de la Jaunaie
- LESEIGNEUR Sacha, 11 Allée des Bernaches
- PELLAN Marceau, 44, rue Henti Matisse
- NAIL Charlie, 22, le Viel Aulnay
- MESTREJAN Marcel, 16 le Madray
- TOUX Elio, 11 rue des Prés Bernard
- BRIEND Djulian, 29 rue de la Ville Jossot
- MALLET Tywen, 9 rue des Fuchsias
- HERVE Grayce, 19 rue du Menhir
- ARTUR BROCHEN Elio, 54 rue Henri Matisse
- GILLES Leïla, 15 Moulin Gervilly
- NICOLAS Ambre, 3 rue de la Ville Née

### Décès

- TOCQUE François, 89 ans, 8, rue des Chênes
- BELLAMY Michel, 57 ans, 30 la Chesnaie de Péran
- LE BELLEGO née BRIENS Marie Cécile, 104 ans, 10 rue Bel Orient
- CLOAREC Claude, 71 ans, 15bis rue du Bois
- CAMARD Marcel, 66 ans, PABU (EHPAD)
- BAUDET née MELAN Francine, 92 ans, 10 la Bessière
- LE MOINE Paul, 85 ans, 50 le Madray
- THOMAS née TANGUY Madeleine, 84 ans, 20 la Ville Née
- LE PRIOUX née LE BORGNE Marthe, 90 ans, la Fontaine aux Soeurs

## AGENDA DU PLÉDRANAIS

Plédranais N° de	Date limite de remise des articles	Période de distribution
Mars	17/02	16/03 au 19/03
Avril	24/03	20/04 au 23/04
Mai	21/04	18/05 au 21/05



### RAPPEL : pour les articles à paraître dans le Plédranais

- **Taille photos** : 300 ko minimum
- Pas de photos d'internet, ni de Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)
- **Tous les articles doivent être envoyés sous forme de documents Word ou libre office** (en .doc ou .odt) pas de PDF (pas exploitable, pas modifiable), ou en format image (.JPEG, .PNG)
- Les photos doivent être envoyées par mail, en pièce jointe, afin d'avoir une qualité optimale
- **Contact à la mairie pour le Plédranais :**  
Mme Lydie LE GLATIN, 02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh



### JEUNES FILLES ET GARÇONS VOUS AVEZ 16 ANS

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

**Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).**

## Élections régionales et élections départementales



Les élections régionales et les élections départementales initialement prévues en mars sont, en raison de la crise sanitaire, reportées en juin.

**Pour voter, Il faut être inscrit sur la liste électorale**

### Vous avez aménagé récemment à Plédran ?

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale !

### Vous quittez Plédran ?

Pensez à vous inscrire sur la liste électorale de votre nouveau domicile ! La radiation sera ensuite effectuée d'office sur la liste de Plédran.

### Vous avez changé de domicile sur Plédran ?

pour recevoir votre courrier électoral, vous devez informer le service des élections.



Suite aux mesures de confinement, les Journées Défense et Citoyenneté (J.D.C.) en présentiel sont suspendues.

Des sessions en ligne ont débuté depuis le 23 novembre dernier. Si vous êtes concernés par ce dispositif, vous recevrez un ordre de convocation sans démarche de votre part.

L'ensemble des informations utiles sont accessibles sur le site majdc.fr et sur la page "jeunesse du site du ministère des armées".

## Le Frelon asiatique

Face à la recrudescence du frelon asiatique, nous attirons votre attention sur ce prédateur qui détruit les ruches.

Avec l'arrivée du printemps, les fondatrices vont commencer la construction des nids primaires afin d'y pondre.

Nous vous demandons donc une vigilance pendant cette période, afin de détruire les nids qui éviteront la propagation et la naissance des frelons asiatiques.

N'hésitez pas à contacter les services techniques au 02 96 64 34 21.



## Brèves des Services Techniques

■ Le service des espaces verts continue la préparation des parterres, soit la taille, le désherbage et le paillage.

■ Les panneaux dits "ville propre" ont été modifiés.



■ La récupération des sapins a servi à faire du compostage. Dans le cadre de la sensibilisation au compostage animée par SBAA le 27 janvier, les riverains ont pu récupérer du paillage pour leurs massifs, afin d'éviter la pousse d'adventices ainsi que la limitation de l'arrosage.

■ Prix des composteurs :

- composteur plastique (vendu en mairie) : 15€ (400 litres) (kit : composteur en plastique, un bio seau, une tige aérateur)
- composteur bois (vendu auprès des services de SBAA lors d'animations, dont les dates se trouvent sur le site internet de SBAA) : 20 € (400 litres)



### DOSSIER RESTAURANT SCOLAIRE

**Nous lançons un appel à la population.**

Effectivement, dans le Plédranais de Mars, nous ferons paraître un dossier spécial.

Aussi, si vous avez des photos à l'origine de la construction ou jusqu'aux années 1975-80, n'hésitez pas à nous les transmettre par mail : [mairie@pledran.bzh](mailto:mairie@pledran.bzh), avant le 24 février 2021.

### Les travaux des entreprises

■ L'entreprise Colas, vient de terminer le haut de la rue des Ecoles.



■ L'ex-cantine a été démolie avec quelques semaines de retard.



## Vendredi 12 mars 2021 à 20h Les Voix du Verbe - Compagnie Uppercut

**Slam / Durée : 1h15 - partir de 12 ans**

*En ouverture du spectacle, la restitution des ateliers de l'espace jeunes et de l'Ehpad*

Le spectacle Les Voix du Verbe se construit comme un « témoignage », une réflexion sur le parcours de Damien Noury, poète de l'oralité. Les textes sont accompagnés de la musique dans un registre électro-jazz. Cette dimension est enrichie par une mise en scène autour d'images d'archives et de l'écriture de ce spectacle (Hubert-Félix Thiéfaine, Casey...).

*Les partenaires : Uppercut Prod, Conseil Départemental 22, la Maison des Artistes et la Ville de St Brieuc, Chez Robert (Pordic), l'Espace Beau Soleil à Poncevaux (35), Horizon (Plédran), La Grande Ourse (St Agathon), Le Petit Echo de la Mode (Châtelaudren).*

**Reporté au vendredi 28 mai 2021 à 20h**

**Tarifs : E : 11,50€/10,50€/8,50€/6€**



Credit photo : N. Revelli

## Vendredi 19 mars 2021 à 20h Vivaldi Tsigane Quatuor Accordo

**Concert / Durée : 1h20**

Dans ce concert décoiffant, le Quatuor Accordo nous fait naviguer avec fluidité entre interprétation classique et envolées tsiganes. Ici, le chef d'orchestre sourit, glisse des oeillades complices à son deuxième violon, ferme les yeux à l'écoute d'un son qui le touche, rajoute des notes d'humour...

Ce concert est une parenthèse enchantée convaincante qui esquisse des formes inédites, une étourdissante alchimie à laquelle le public adhère avec enthousiasme !

**Tarifs : D : 14,50€/13,50€/10,50€/6€**



Credit photo : Véronique Doric

## Dimanche 28 mars à 16h FESTIVAL « RIRE EN BOTTE »

**Embarquement immédiat !**

### The Magic Beam Sisters & Robert - trio vocal swing

Ce spectacle musical est un spectacle vivant et interactif avec le public. C'est aussi la rencontre de deux univers, le chant et le théâtre, la musique et la comédie. Ces artistes pluridisciplinaires, poursuivent leur chemin musical du jazz swing en reprenant des standards des années 40 & 50, mais aussi des morceaux plus contemporains qui respectent les styles du swing et du boogie-woogie. Attachez votre ceinture, éteignez votre portable, enfiler vos claquettes, laissez-vous porter par notre équipage de choc, le bien nommé Magic Beam Sisters & Robert et... bon voyage !

**Tarifs :**

**E : 11,50€**

**10,50€**

**8,50€**

**6€**



Credit photo : jyv

Pendant la durée du Festival

**1 place achetée** dans une salle du réseau de la Botte de 7 Lieux = **1 place mini** dans tous les autres lieux sur présentation du billet du spectacle choisi.



Ces événements auront lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.

**Dimanche 21 mars**  
à partir de 9h

## Jeu de piste dans le bois de Plédran

Durée : 1h à 2h

Inscriptions :

[www.weezevent.com/forest-enigma](http://www.weezevent.com/forest-enigma)

Dimanche 21 Mars 2021 «Ne pas jeter sur la voie publique»

# Forest Enigma

Venez voyager au côté du Pilhaouer Breton à travers le bois de Plédran. Une longue aventure d'une année où il devra résoudre les énigmes qui se présentent sur son chemin afin d'arriver au bout de son long voyage

**Sous réserve des conditions sanitaires.**

**Créneaux de 6 personnes maximum, toutes les 20 minutes, de 9h à 16h30.**

**Durée du jeu: 1 à 2h.**

**Tarif : 3€ par personne (1€ de frais d'inscription)**

Jeu de piste dans le Bois de Plédran  
Lien inscription: <https://www.weezevent.com/forest-enigma>



Cet événement aura lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.

infos Gendarmerie ■

## Communiqué de la gendarmerie de QUINTIN



La gendarmerie de QUINTIN met en garde la population contre une recrudescence des cambriolages ces derniers jours sur l'ensemble du département et notamment sur le secteur de la circonscription de la gendarmerie de Quintin.

**En cas de comportements suspects, COMPOSEZ LE 17**



Par ailleurs, si des mesures sanitaires et un couvre-feu sont mis en place pour protéger les populations de la COVID-19, il convient de rappeler que la filière VOLAILLE de notre région peut aussi être impactée par une grippe aviaire et doit être préservée. Il en va de l'économie de notre secteur.

Aussi, bien que volaillers professionnels et abattoirs ont déjà été sensibilisés par nos soins, il convient de rappeler aux particuliers, possédant des poulaillers, qu'ils sont tenus de ne pas laisser leurs volailles (poules, canards, ...) en liberté.

## Tickets commerçants

**Un dispositif inédit et expérimental auquel Saint-Brieuc Armor Agglomération participe pour soutenir les commerces de proximité.**

Du 1<sup>er</sup> février au 30 avril, chaque personne de l'Agglomération peut, à partir de son smartphone, télécharger un chéquier de 25€ de bons d'achat / mois à valoir dans tous les commerces inscrits à l'opération. Chaque chéquier contient 5 chèques de 5€ à dépenser par tranche de 20€ d'achat.

**Comment ça marche ?** Plus d'infos en dernière de couverture.



**TICKET COMMERÇANT**  
ACHETEZ LOCAL, SOUTENEZ VOS COMMERÇANTS, SOUTENEZ VOUS.

**25€ OFFERTS  
CHAQUE MOIS  
EN BONS D'ACHAT**

**DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER AU 31 MARS**



**TÉLÉCHARGEZ VOS  
TICKETS COMMERÇANTS !**

[WWW.TICKET-COMMERCANT.FR](http://WWW.TICKET-COMMERCANT.FR)

**LE GESTE QUI SOUTIENT  
VOS PETITS COMMERÇANTS  
ET VOTRE POUVOIR D'ACHAT.**

**Sylvie Gobré-L'aminot,  
LA FROMAGERIE, SAINT-BRIEUC**  
Crédit photo : Isabelle Nectoux



# Permanences habitat

## L'ESPACE INFO HABITAT à votre écoute toute l'année

Mis en place par Saint-Brieuc Armor Agglomération, il est situé 5 rue du 71<sup>ème</sup> RI à SAINT BRIEUC, permet d'accompagner les ménages dans leurs projets et démarches habitat (louer, rénover, acheter, construire,...)

[infohabitat.sbaa.fr](http://infohabitat.sbaa.fr) - 02 96 77 30 70

**ESPACE INFO habitat** RÉNOVER | ACHETER | CONSTRUIRE | INVESTIR | LOUER  
**PERMANENCES** SUR RENDEZ-VOUS

### QUINTIN

Pôle de proximité | La Ville Neuve | à l'entrée de Quintin

<b>ADIL</b> 2 <sup>ème</sup> MERC. JANVIER 14h à 17h	Service de l'Agglo <b>habitat</b> 1 <sup>er</sup> MARDI chaque mois 9h à 12h <i>(conseiller en visio)</i>	<b>SOLIHA</b> 1 <sup>er</sup> JEUDI chaque mois 9h à 12h	<b>ALEC</b> 1 <sup>er</sup> JEUDI chaque mois 14h à 17h
---	--	---	--

[infohabitat.sbaa.fr](http://infohabitat.sbaa.fr) 02 96 77 30 70

**ESPACE INFO habitat** RÉNOVER | ACHETER | CONSTRUIRE | INVESTIR | LOUER  
**PERMANENCES** SUR RENDEZ-VOUS

### BINIC-ÉTABLES-SUR-MER

Pôle de proximité | 22 rue Pasteur, Étables-Sur-Mer

<b>ADIL</b> 3 <sup>ème</sup> MERC. MARS 14h à 17h	Service de l'Agglo <b>habitat</b> 3 <sup>ème</sup> MARDI chaque mois 9h à 12h <i>(conseiller en visio)</i>	<b>ALEC</b> 3 <sup>ème</sup> MERC. chaque mois 9h à 12h	<b>SOLIHA</b> 3 <sup>ème</sup> JEUDI chaque mois 9h à 12h
--	---	--	--

[infohabitat.sbaa.fr](http://infohabitat.sbaa.fr) 02 96 77 30 70

La terre, la mer, l'avenir en commun  
saintbrieuc-armor-agglo.fr

**SAINT BRIEUC ARMOR** AGGLOMÉRATION



**ESPACE INFO habitat** RÉNOVER | ACHETER | CONSTRUIRE | INVESTIR | LOUER  
**PERMANENCES** SUR RENDEZ-VOUS

### PLÈUC-L'HERMITAGE

Pôle de proximité | 11A rue de l'Église

<b>ADIL</b> 2 <sup>ème</sup> MERC. FÉVRIER 14h à 17h	<b>ALEC</b> 1 <sup>er</sup> JEUDI chaque mois 9h à 12h	<b>SOLIHA</b> 2 <sup>ème</sup> JEUDI chaque mois 9h à 12h	Service de l'Agglo <b>habitat</b> 3 <sup>ème</sup> JEUDI chaque mois 9h à 12h <i>(conseiller en visio)</i>
---	---	--	---

[infohabitat.sbaa.fr](http://infohabitat.sbaa.fr) 02 96 77 30 70

La terre, la mer, l'avenir en commun  
saintbrieuc-armor-agglo.fr

**SAINT BRIEUC ARMOR** AGGLOMÉRATION

## Le don du sang en 2021

*Thérèse Morel, Odile Gouédard, Bernard Lemoine et Jean-Marc Geyer remercient vivement tous les donateurs qui se sont déplacés en 2020. Ce sont plus de 206 dons qui ont été récoltés sur les 4 collectes de l'année.*

Les bénévoles de L'ANSE encouragent les plédranais à venir encore plus nombreux en 2021.

Les collectes auront lieu sur RDV COVID 19 oblige : [mon-rdvdondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdvdondesang.efs.sante.fr)

### Prochaines collectes :

- **Vendredi 5 mars** de 14h30 à 19h site Horizon
- **Vendredi 7 mai** de 14h30 à 19h site Horizon
- **Jeudi 7 septembre** de 14h30 à 19h site Horizon
- **Samedi 13 novembre** de 13h à 19h site Horizon



**JE DONNE MON SANG, JE SAUVE DES VIES !**



## Cérémonie du 19 Mars

**Au moment où est édité ce Plédranais, nous n'avons aucune directive de l'Etat quant au déroulé de cette cérémonie.**

**Nous vous tiendrons informés par voie de presse si la cérémonie a lieu.**

## Les championnats du monde de Canicross en octobre

*Malgré une année 2020 compliquée et le report des Championnats du Monde, nous avons réussi à organiser une belle édition du Challenge Canicrossbreizh au mois d'octobre qui a connu une belle affluence (plus de 500 concurrents venus de toute la France et des pays limitrophes). Les gestes barrières et le port du masque obligatoire n'ont pas eu raison de la convivialité de notre événement et nous en sommes ravis.*



Pour cette année 2021, deux dates sont à retenir : le Challenge annuel Canicrossbreizh les 01 et 02 mai, et l'événement phare, les Championnats du Monde, se déroulera du 07 au 10 octobre. La préparation des Championnats du Monde se poursuit, et nous avons besoin de répertorier les personnes souhaitant héberger des athlètes et/ou visiteurs (logement, jardin pour camping-car ou tentes, ...).

**Pour cela, vous pouvez nous contacter via l'adresse mail suivante : [benevoles@pledran2021.com](mailto:benevoles@pledran2021.com) ou au 06 20 91 49 81 (Floriane).**

Nous profitons de cet article pour remercier Charlette et Henry Coudray d'avoir initié ce mouvement début 2020.

Par ailleurs, les conditions sanitaires nous ont obligés à reprendre à zéro l'organisation des Championnats du Monde, c'est pourquoi, que vous soyez une association ou un particulier, vous souhaitez être bénévoles à nos côtés pour cet événement, nous comptons sur vous pour nous envoyer un mail à l'adresse suivante [benevoles@pledran2021.com](mailto:benevoles@pledran2021.com) ou nous contacter au 06 20 91 49 81 (Floriane). Nous vous proposons également de vous immerger dès le Challenge du mois de mai qui sera la dernière répétition générale avant le Mondial. Il est très important pour nous d'avoir une équipe rodée pour un événement d'une telle ampleur, et pour vous de vous familiariser avec nos infrastructures et notre belle équipe de bénévoles.

Un si bel événement ne peut se faire sans votre participation, alors nous comptons sur vous !



## Remise d'un chèque de 2 500€ à l'AFM

**Les membres du bureau de l'association Plédran Association Solidarité ont remis un chèque de 2 500€ à l'AFM, résultat du Téléthon 2020 sur la commune de Plédran.**

Ce montant provient des dons reçus dans les urnes mises en place dans les commerces et à la mairie. Mais également, de l'association Amitié Loisirs qui a fait un don de 200€, le Viet Tai Chi un don de 215€, la pizzeria chez Jeff un don de 80€, le bar-PMU l'Hippodrome un don de 50€.

" Ce montant récolté est loin des 10 500€ remis depuis quelques années, à l'AFM, constate Gérard Rault, le président de PAS. Cela montre combien, les activités mises en place chaque année, par notre association, sont importantes, pour récolter des fonds". Celles-ci ayant été annulées pour cette édition, du fait de la pandémie de la Covid 19.



Cet événement aura lieu sous réserve des règles sanitaires en vigueur.

## Un repas à emporter le samedi 13 mars

**Les membres du bureau de Plédran Association Solidarité ont décidé de mettre en place un repas à emporter, le samedi 13 mars.**

Chaque année au mois de février, l'association organise un repas, qui rassemble 250 personnes. Cette manifestation a pour but de récolter des fonds, pour couvrir ses frais de fonctionnement, mais également répondre à des actions ponctuelles, pour des personnes dans le besoin. "En raison de la pandémie

actuelle du Covid 19, nous sommes contraints de nous adapter et proposer cette nouvelle formule", explique le président de PAS, Gérard Rault. Les plats à emporter, conditionnés à la part, boeuf-bourguignon, pomme-de-terre vapeur et far breton, seront à retirer à l'entrée de la salle Horizon, le samedi 13 mars, de 16 h à 19 h, en continu.

**10€**  
**le repas**

**Samedi 13 mars. Cartes de participation (10€), seront en vente auprès des adhérents de PAS, et chez les commerçants de Plédran.**

## Inscription des enfants nés en 2018 et 2019

Les enfants nés en 2018 et 2019 peuvent être inscrits à l'école publique dès maintenant pour l'année scolaire 2021-2022.

**Contactez le service Enfance Jeunesse au 02-96-64-34-24 ou**

**par mail à [enfance.jeunesse@pledran.bzh](mailto:enfance.jeunesse@pledran.bzh) pour connaître les modalités d'inscription scolaire et périscolaire.**



## A l'école Letonturier, une filière bilingue français breton existe !

**Elle est accessible à tous, pensez-y !**

Si le protocole sanitaire le permet une porte ouverte sera organisée. En attendant vous pouvez vous renseigner en appelant le **02-96-42-26-33**

## ■ ECOLE MAURICE-ET-MARIA-LETONTURIER

### Ecole Maternelle Letonturier / Skol divyezhek Letonturier

#### Le Vendée Globe

*Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, les élèves de Moyenne section suivent le Vendée Globe (Tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance).*

Les bateaux sont partis des Sables d'Olonne le 8 Novembre.

Chaque jour ils notent l'avancée des bateaux et plus particulièrement « Initiatives-cœur ». Le skipper de ce bateau s'appelle Samantha Davies.

Malheureusement, Sam a été obligée d'arrêter la course après avoir heurté un OFNI (objet flottant non identifié). La quille de son bateau étant abîmée, elle n'a pas pu effectuer les réparations toute seule.

Une fois son bateau réparé, Sam a décidé de finir son tour du monde...

Aux dernières nouvelles, elle approchait du Cap Horn ! Courage Sam !!!



#### La visite du père Noël

*Vendredi 18 Décembre, le père Noël est venu à l'école, il avait avec lui sa hotte et un orgue de barbarie.*

Il nous a joué la chanson « Vive le vent » et nous avons chanté avec lui.

Ensuite, le père Noël a distribué les cadeaux qu'il avait pour chaque classe. Dans notre classe, c'est Louise qui est allée chercher le cadeau.

C'était drôle, elle était habillée comme le père Noël, ou plutôt la mère Noël !

De retour en classe, nous avons eu un goûter offert par l'Amicale Laïque et la mairie.

Une façon de bien finir la semaine avant les vacances de Noël !



## ■ ECOLE SAINT-MAURICE

### Cartes de vœux à l'EHPAD

*Lundi 18 janvier, vers 12h, les élèves de la classe de CP se sont rendus à l'EHPAD afin d'apporter aux personnes âgées des cartes de vœux personnalisées faites par les enfants.*

Certaines de ces cartes étaient nominatives car faites exclusivement pour une arrière-grand-mère ou un grand-père résidant à l'EHPAD.

Sur le chemin du retour, les 24 élèves sont passés par la boîte aux lettres de la poste pour y déposer une autre gentille attention pour des personnes de leur famille à laquelle ils souhaitaient offrir leurs vœux.

Ce travail s'inscrit dans le projet sur l'utilisation de l'écrit dans la vie quotidienne. Ils ont aussi travaillé sur le chemin d'une lettre : de l'expéditeur au destinataire.



### Un cadeau bien pratique offert par l'APEL et l'OGEC

Le dernier jour de classe avant les vacances de Noël, chaque enfant de l'école a reçu une gourde au logo de l'école et à son nom et prénom.

Cadeau qui a été très apprécié des enfants et de leurs parents.



## Le mot de la Majorité

### Le débat d'orientation budgétaire

Dans toute commune de plus de 3500 habitants, c'est une obligation légale que de tenir un débat d'orientation budgétaire. Cela permet aux administrés d'être informés sur les environnements économiques et financiers, nationaux et locaux. Pour les membres du conseil municipal, ce débat permet d'examiner l'évolution du budget communal tant sur le fonctionnement que les investissements, de débattre et de s'exprimer sur la politique d'équipement de la municipalité, de sa stratégie financière, fiscale et des orientations qui préfigurent le budget 2021.

Le DOB constitue la première étape du cycle budgétaire. Il porte sur les orientations générales à retenir pour l'exercice considéré et, éventuellement, les années suivantes. Ce débat, présenté lors du conseil municipal de février et suivi d'échanges, précède généralement celui du vote du budget le mois suivant. Celui-ci peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le conseil municipal au moyen de décisions modificatives qui peuvent intervenir jusqu'à la fin de la période budgétaire concernée.

La prolongation de la crise sanitaire en France et très certainement les annonces de nouvelles mesures gouvernementales feront encore ressentir leurs effets sur notre collectivité dans les mois à venir,

mais ce sera alors notre rôle de vous accompagner et nous sortir de cette période si particulière. Œuvrer avec optimisme et détermination sont les objectifs affirmés de l'équipe municipale. Notre programme politique pour lequel vous nous avez accordé votre confiance va maintenant s'accélérer pour améliorer votre quotidien et continuer à faire de Plédran "la ville où il fait bon vivre".

## Le mot de la Minorité

### Et maintenant ?

La presse régionale de fin décembre a souligné la belle progression de la population plédranaise entre 2013 et 2018. Les 407 habitants supplémentaires sont le résultat d'une politique active en matière d'urbanisation entamée en 2001 avec en particulier le programme de rénovation urbaine des Coteaux. Cette opération d'envergure a eu plusieurs conséquences favorables pour la commune :

- Le changement d'image de Plédran,
- L'arrivée de nouvelles familles, généralement jeunes, qui a engendré une mixité générationnelle toujours souhaitable,
- Un nouvel élan pour l'Ecole des Coteaux qui a vu ses effectifs presque doubler en quelques années,
- De nouvelles recettes non négligeables pour le budget communal.

Cette opération a aussi permis à la ville de Plédran de se rapprocher du taux de

logements publics que doit atteindre chaque commune sous peine de devoir payer des pénalités. Depuis 2014, l'actuelle majorité n'a ouvert aucun lotissement hors-mis celui des Baragans qui est de taille modeste. La commune de Plédran n'a donc pas réduit son déficit en logements publics tant utiles pour des personnes seules, jeunes ou moins jeunes, avec ou sans enfants ainsi que des familles modestes. Mr Le Maire ne peut pas se réjouir de l'augmentation de la population et oublier parallèlement d'y contribuer. La minorité ne souhaite pas que Plédran paie des pénalités faute d'avoir un taux suffisant de logements publics - 11% environ - contre 25% exigés par la loi SRU. Elle attend donc que le budget 2021 qui sera présenté en mars, comporte l'ouverture d'un lotissement communal conforme au PLH de l'Agglomération. Même en prévoyant cet investissement maintenant, il faudra attendre quelques années pour en mesurer la concrétisation et donc améliorer

notre situation au regard de la loi.

Lors de ses vœux, Mr Le Maire a mentionné la rénovation/reconstruction de la salle multisports. Comme pour le lotissement, nous savons que ce projet indispensable ne peut voir le jour en quelques mois. Il suppose des études techniques pour faire l'état des lieux de la structure actuelle. Il impose aussi une grande concertation avec les associations plédranaïses. Il est donc souhaitable, selon nous, de l'inscrire en priorité au budget 2021 d'autant que tous les utilisateurs expriment les limites de la salle actuelle. Mr Le Maire a aussi évoqué un budget de relance pour 2021. Sur notre demande, il avait donné son accord pour une « décision modificative budgétaire de relance » à l'automne dernier. Il n'a pas respecté son engagement. Nous faisons deux propositions au jourd'hui. Nous en ferons d'autres d'ici le vote du budget en mars. La relance, ce n'est pas un slogan. Ce doit être des actes.

## Le mot en breton

La comptine du mois de la classe maternelle bilingue breton-français  
*Rimadell ar miz skol-vamm divyezhek Pledran*

Voici un chant d'appel qui était traditionnellement chanté par les bergers.

**Oé o, oé o,  
oé op  
ti oé o,**

*dait du-mañ ni c'hoariay,  
ni lakay tan e fourch ar bleiz,  
oé op ti oé o.*

Vocabulaire-gêrioù



**Vocabulaire-gêrioù**

*dait* : venez

*du-mañ* : chez moi *c'hoari* : jouer

*lakaat tan* : mettre le feu *Ar bleiz* :

le loup

## Le mot en gallo

**Le marcaod e la souri.**

*Dessou la galerie céz nous, j'elebins  
des lapins e des pijons. Aloure ben sur,  
y'avaet joliment de souris a danser la  
netée.*

*Més, j'avins un fameûz marcaod! Tigrou  
q'il avaaet nom, un sacré chaçou!  
Un vrai pllézi qe de le regarder. Il demeu-  
raet des eûres durant a echampier les  
fâillies bêtes-la.*

*Pés, d'un coup de pate, en vla yeune qi  
s'avolaet! Sitôt la souri rendue a bâs, i  
crochaet den e la ramenaet den le mitan  
de la cour. I la léssaet se saover just un  
petit, e pés "hop", i remetaet ela!  
E ene fai le temp, un petit coup de cro...  
Aïe!*

*Més la vaici core a se saover. Saprée  
souri!*

*Ela pouvaet durer...*

*La fai-la je m'en rapele come  
d'anet...j'avaes pas cllos L'ôtè!*

*La souri a maintië cotie, alit se mucer  
derrere la presse jaone. Tigrou lu, su  
l'appui de la qerouézée, avaaet le pai  
piqhé su le dôs e la qheue qi balochaet  
de drete e de gauche...*

*J'eplis Roger!*

*"Viens-t'en m'aïder, y'a ene souri den  
L'ôtè!"*

*"Oyou?"*

*"Derrere la presse!"*

*"Je la vais pas!"*

*"La vaici qi pâsse sou la tabl, overe  
grand la porte, chabusse-la, q'o s'en  
iraet!"*

*E la, sonjez don qhi q'etaet a l'etendr?  
Tigrou, ben sûr! ...e vla le bout!*

*Si v'avez des souris entour de céz vous,  
je peux core vous lésser Tigrou qheues  
jours, més gare, cllovez ben vos ussiaos!*

Yolande Boitard



**Feverier,**

*Selon ene poézie d'Isabelle Callis-Sabot.*

*Vaici Feverier qi s'envient, pllein de  
promesses,*

*A l'evâillée, qheues bouqhets primes  
s'overent;*

*I peut core fére de la nije, més le grand  
fret reqhule.*

*E je voyons astoure je jour q'elonje.*

*Le printemps s'etire, le dur ivèr s'eboute ;  
Par les cllos, par les prés, derublent les  
ruziaos,*

*Le vieu sicot bourjone e s'emplleni de  
seve,*

*Bentôt, den son feuillaije, les pigris iront  
nijer.*

*Un soulai luzayant ecllere la bute,  
Den le courti tout s'evaille, n'èt*

*q'emayance,*

*E come je chemine, je sens dessou mes  
pâs,*

*La terre qi ferzille e guerzille d'espouèr.*

Traduction Annie Guinard

TICKET COMMERÇANT<sup>®</sup> c'est :

**300 000 €** versés par SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION  
pour soutenir les petits commerces et le pouvoir d'achat  
des habitants de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

grâce à la distribution de **25€** en Ticket Commerçant<sup>®</sup> /mois /par personne  
équipée d'un smartphone, à valoir dans tous les commerces de Saint-Brieuc Armor  
Agglomération inscrits à l'opération, entre le 01 février et le 30 avril 2021.

à raison de **5 tickets de 5€/mois** à utiliser pour ses achats, par tranche de 20€,  
valables jusqu'à la fin du mois en cours. Exemple : un achat de 60 € dans un magasin permet  
de faire valoir 3 tickets de 5 € financés par Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Soit au moins **1,2 million €** de consommation dans vos commerces.

SERVICE, COMMERCE,  
ARTISANAT, HÉBERGEMENT,  
CULTURE... BÉNÉFICIEZ DES  
TICKET COMMERÇANT<sup>®</sup>  
quel que soit votre type de  
structure !

Tous les commerces éligibles  
sont sur le site [ticket-commercant.fr](http://ticket-commercant.fr).

INSCRIVEZ-VOUS !

## COMMENT ÇA MARCHE ?

### Pour vous, commerçants

**VOUS VOUS INSCRIVEZ  
EN QUELQUES MINUTES**

<https://ticket-commercant.fr>

**VOUS RÉCUPÉREZ  
VOTRE CODE COMMERÇANT**

pour l'afficher en magasin

**VOUS COMMUNIQUEZ**

sur l'opération en magasin et en ligne  
(site web, réseaux sociaux...)

**VOUS EFFECTUEZ LA REMISE EN CAISSE**

au client qui présente le Ticket Commerçant validé sur son  
smartphone et vous recevez un mail récapitulatif  
quasi instantanément.

**VOUS PERCEVEZ LA SOMME DIRECTEMENT SUR  
VOTRE COMPTE DANS LES 72H**

sans frais ni commission

### Et pour vos clients ?

1 ILS TÉLÉCHARGENT LEURS  
5 TICKETS COMMERÇANTS DU MOIS  
sur [ticket-commercant.fr](http://ticket-commercant.fr)

2 ILS CONSULTENT SUR LE SITE LA CARTE DES  
COMMERÇANTS PARTENAIRES  
pour aller effectuer leurs achats en magasin.

3 ILS VALIDENT LEUR(S) TICKET(S)  
depuis leur smartphone en entrant le code du commerçant  
affiché en magasin.

4 ILS PRÉSENTENT LE(S) TICKET(S)  
au commerçant avec leur smartphone.

5 ILS BÉNÉFICIENT IMMÉDIATEMENT  
DE LA REMISE  
sur leurs achats tout en soutenant leurs  
petits commerces !